



**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## 250KW – BREVET DE MECANICIEN 250KW

MARE NICEA  
Numéro d'activité 93060618506  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

**Public concerné :** Tout public

**Délai d'accès :** 1 semaine avant la formation

**Dates :** Calendrier en ligne

**Horaires :** Du lundi au vendredi  
9h00-12h30 / 13h30-17h00

*(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)*

**Epreuves d'examen :** En continu

**Effectif prévu :** de 6 à 12 personnes

**Responsable pédagogique :**  
Karine CHICHE

**Personne à contacter :**  
Karine CHICHE

**Tarifs :** sur demande

**Lieu principal de formation :**  
MARE NICEA

17 boulevard Carnot 06300 NICE  
Tél : 04.26.11.42  
[marenicea06300@gmail.com](mailto:marenicea06300@gmail.com)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale

### DESCRIPTION

Le brevet de mécanicien 250 kW est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation pour être en mesure d'assurer les fonctions de mécanicien en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes. C'est un titre monovalent qui permet à son titulaire d'exercer des fonctions au niveau de direction dans le service machine, à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW.



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation

MARE NICEA - 17 Bd Carnot - 06300 Nice - 06 67 99 89 40 / 04 93 26 11 42 [marenicea06300@gmail.com](mailto:marenicea06300@gmail.com)  
Siret : N° 422 935 312 00013 - N° d'agrément : 93060618506 - Code organisme Conseil Régional : 9920030750



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Préparer le (la) stagiaire à la conduite d'une machine d'un navire de commerce, de pêche ou de plaisance professionnelle, d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW, dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité.

Le (la) titulaire du brevet de mécanicien 250 kW est appelé(e) à s'acquitter des tâches qui peuvent lui être confiées dans le cadre de la conduite, de l'entretien et de la sécurité de la machine. Il (elle) peut exercer les fonctions d'officier chargé(e) du quart à la machine, second(e) mécanicien(ne) ou chef mécanicien(ne) sur des navires d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW. Ce titre permet également d'exercer les prérogatives associées au certificat de mécanicien à bord des navires armés au commerce, à la plaisance et à la pêche (fonction d'appui avec ou sans tâches spécialisées à bord de navires de puissance propulsive inférieure à 750 kW ou fonction d'appui sans tâche spécialisées à bord de navires de puissance propulsive égale ou supérieure à 750 kW). Cette formation s'inscrit dans un cursus permettant de gravir de l'échelon de mécanicien(ne) 250 kW à celui de Chef mécanicien(ne) (à prérogatives illimitées).

La formation mécanicien(ne) 750 kW étant l'étape suivante.

## PREREQUIS

Cette formation nécessite comme prérequis :

- Attestation de 50m nage libre
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575

## DISPOSITIF(S) - FINANCEMENTS

Financement individuel, CPF, AIF, pôle emploi, AGEFICE...

## CONTENU DE LA FORMATION - DUREE 105H

Conformément au référentiel Module M1-1 Machines marines -72h :

- Moteur diesel et à allumage commandé
- Moteurs hors-bord
- Auxiliaires
- Sécurité

Module M2-1 Électricité – 33 h :

- Lois générales de l'électricité
- L'électricité à bord



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation



**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Evaluation des compétences (écrites, orales et/ou pratiques) durant la formation.
- Epreuves finales orales, écrites et pratiques.
- Validation : Brevet mécanicien 250kW\* (Relevé de notes téléchargeable sur votre portail du marin dans l'onglet formation)

*\*après validation de la commission de jury se tenant à la DIRM de Marseille une fois par mois*

## MODALITES HANDICAP

Formation accessible aux personnes sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer

## MODALITES - OUTILS - TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement.
- Formation théorique et pratique, alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.
- Outils pédagogiques : ordinateur, écran de télévision dans chaque salle, moteurs, platines électricité...

## CONDITIONS DE DELIVRANCE DU BREVET DE MECANICIEN 250Kw

Justifier à votre DIRM des documents suivants :

- Relevé de notes téléchargeable sur le portail du marin
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575
- Le CFBS valide



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation